Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Litige avec chirurgien : devoir d'info et consentement

Par katy75

Bonjour,

J'ai subi il y an un an de cela une intervention chirurgicale consistant en la pose d'implants mammaires.
Il avait été convenu avec mon chirurgien qu'il procèderait à une réduction des aréoles, chose qu'il n'a pas faite et que j'ai découverte à mon réveil. Il m'a alors expliqué qu'il ne l'avait pas fait car la tension provoquée par les implants aurait été néfaste à la bonne cicatrisation de mes aréoles et qu'il convenait alors de procéder à la réduction ultérieurement. Cependant, il ne m'avait pas prévenu de cette éventualité avant l'intervention. J'ai donc été obligée de supporter une année de plus ce complexe, délai imposé par mon chirurgien pour pouvoir procéder à la retouche de mes aréoles.
A chaque rendez-vous de contrôle, je lui ai manifesté mon désir de réduction aréolaire mais nous n'avions jamais parlé d'honoraires. Le délai d'attente étant arrivé à son terme, il consent à me réopérer "gratuitement" mais en laissant les frais de bloc opératoire d'une valeur de 500? à ma charge, estimant qu'il ne peut les prendre à sa charge car ce serait selon ses dires reconnaître qu'il a fait une erreur. Cependant, j'estime qu'il a effectivement fait une erreur qui réside en un manquement de son obligation d'information qui a conduit à un vice de mon consentement. En effet, si j'avais eu connaissance de cette seconde opération, je n'aurais peut-être pas consenti à faire réaliser l'intervention par ce praticien du fait de ses tarifs élevés et aurais surtout pu anticiper les coûts de cette deuxième intervention que je ne peux actuellement plus m'offrir (n'ayant aucun revenu du fait de mon statut d'étudiante). Je lui ai déjà fait part de mon mécontentement et de mon indignation mais il ne semble pas vouloir faire de geste supplémentaire.

J'aimerais alors savoir si je suis dans mon bon droit et le cas échéant, aimerais connaître la démarche à suivre afin d'obtenir gain de cause.

En vous remerciant par avance pour vos réponses,

Cordialement